

Convention on the Settlement of Investment Disputes between States and Nationals of Other States

WHEREAS the International Centre for Settlement of Investment Disputes (ICSID) is an autonomous international institution of the World Bank Group whose primary purpose is to provide facilities for conciliation and arbitration of international investment disputes;

WHEREAS 144 States have ratified the Convention on the Settlement of Investment Disputes between States and Nationals of Other States (the ICSID Convention);

WHEREAS Canada is the only G-8 State and one of only three OECD States that has not ratified the ICSID Convention;

WHEREAS ICSID is the leading international institution for the arbitration and settlement of investor-state disputes and ratification of ICSID will enhance investor confidence in Canada;

Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États

ATTENDU QUE le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) est une organisation internationale autonome du Groupe de la Banque mondiale, dont l'objet premier est d'offrir des moyens de conciliation et d'arbitrage pour régler des différends relatifs aux investissements;

ATTENDU QUE 114 États ont ratifié la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États (la Convention du CIRDI);

ATTENDU QUE le Canada est le seul pays du G8 et l'un de trois États de l'OCDE seulement à ne pas avoir ratifié la Convention du CIRDI;

ATTENDU QUE le CIRDI est la principale organisation internationale chargée de l'arbitrage et du règlement de différends relatifs aux investissements entre États et que la ratification de la Convention du CIRDI stimulera la confiance des investisseurs au Canada;

Resolution 11-03-M

BE IT RESOLVED THAT the Canadian Bar Association urge the federal, provincial and territorial governments to ratify the ICSID Convention and enact legislation to bring it into effect.

Certified true copy of a resolution carried by the Council of the Canadian Bar Association at the Mid-Winter Meeting held in Charlevoix, QC, February 19-20, 2011.

Résolution 11-03-M

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'Association du Barreau canadien exhorte le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires à ratifier la Convention du CIRDI et à adopter les lois nécessaires pour la mettre en œuvre.

Copie certifiée d'une résolution adoptée par le Conseil de l'Association du Barreau canadien, lors de l'Assemblée de la mi-hiver, à Charlevoix, QC, du 19 au 20 février 2011.

**John D.V. Hoyles
Chief Executive Officer/Chef de la direction**